



Listes de contenus disponibles sur: [Scholar](#)

**PRISE EN CHARGE ET REINSERTION SOCIALE DES « FILLES DE LA RUE »
VICTIMES DES VIOLENCES SEXUELLES A KINSHASA PAR L'ONG LIZADEEL: État
des lieux et perspectives**

Journal homepage: ijssass.com/index.php/ijssass

**PRISE EN CHARGE ET REINSERTION SOCIALE DES « FILLES DE LA RUE » VICTIMES DES VIOLENCES
SEXUELLES A KINSHASA PAR L'ONG LIZADEEL: État des lieux et perspectives[☆]**

Francine IPANTHIAR LATHIAR ^a, Adélard NKUANZAKA INZANZA ^b, Jeannot WINGENGA WI EPENDO ^b

A. Doctorante, UNIKIN

B. Docteur, UNIKIN

Received 25 July 2023; Accepted 15 October 2023

Available online 27 October 2023

ARTICLE INFO

Keywords:

Prise en charge

Réinsertion sociale

Filles de la rue

Violence sexuelle.

ABSTRACT

La présente étude porte sur la prise en charge et la réinsertion sociale des « filles de la rue » victimes des violences sexuelles à Kinshasa où la vie urbaine a engendré des bouleversements et des modifications profondes des comportements sociaux peu propices à l'exercice de la solidarité familiale et des mécanismes de protection communautaire. Faute de perspectives prometteuses, des nombreux jeunes se sont soustraits des structures familiales pour se tailler leur chemin dans le roc, en s'installant dans la rue.

Ainsi à travers une ONG, en l'occurrence la LIZADEEL, l'étude cherche à comprendre comment la réinsertion est organisée et comment elle fonctionne ainsi que les facteurs qui la déterminent et les stratégies mises en œuvre pour qu'elle soit efficace et durable. L'étude cherche également à montrer que l'appréhension de ce phénomène d'enfants en situation difficile passe par la maîtrise de tous les contours du dysfonctionnement de la société congolaise. L'action publique en réponse à ce phénomène existe, mais elle reste inefficace et inerte. Cela trouve son explication dans la fragmentation des initiatives et le manque de coordination des acteurs, une charge qui relève du Gouvernement de la République.

I. INTRODUCTION

Depuis le XVIII^{ème} siècle en Europe occidentale, puis de plus en plus rapidement ailleurs dans le monde, l'environnement humain s'est radicalement transformé. Cette évolution a conduit les populations à abandonner leur mode de vie traditionnel pour vivre dans les villes.

La vie urbaine a engendré des bouleversements et des modifications profondes des comportements sociaux, peu propices à l'exercice des solidarités familiales et des mécanismes de protection communautaires. La ville constitue sans doute, un lieu de prédilection pour la diffusion des faits nouveaux. Beaucoup de personnes en RDC ont quitté leur village pour s'installer dans les villes en vue de se soustraire, entre autres, des coutumes et autres contradictions du mode de vie traditionnel.

D'autres croient encore que la ville offre beaucoup plus de possibilités d'épanouissement à ses résidents qui peuvent y trouver facilement de l'emploi et y gagner de l'argent pour mener une existence meilleure. Mais en réalité, il s'agit là d'un mythe qui s'est formé autour des villes, car les chômeurs qui sillonnent à longueur des journées les rues des villes constituent une véritable pathologie urbaine (**Agence française du développement, 2010**).

Ainsi, le nombre d'enfants qui souhaitent étudier, mais ne le peuvent pas, est bien plus considérable que celui de non scolarisés recensés. Faute de perspectives prometteuses, de nombreux jeunes se sont soustraits des structures familiales pour se tailler leur chemin dans le roc. L'errance compte parmi les alternatives courantes en République Démocratique du Congo ; il s'agit ici notamment pour les filles du phénomène « Enfants de la rue ».

En effet, de nombreux facteurs politiques, sociaux et économiques, contribuent à expliquer ce phénomène, en particulier la pauvreté et le travail des enfants, l'attraction économique des villes et les migrations économiques, la violence intra-familiale, la précarité

économique et sociale et la faiblesse des dispositifs nationaux de protection de l'enfance dans les pays en développement, la guerre et la fragilité des pays en situation de post conflit. Dans ce contexte, les liens sociaux traditionnels sont fragilisés, voire-même rompus, et les familles disloquées.

En effet, si la situation économique, par exemple, explique la déscolarisation ou la non- scolarisation des enfants qui doivent participer à l'économie familiale (pratique de mendicité et de petits métiers de rue), certaines d'entre eux, s'adonnent à des activités illicites. Les enfants travaillant dans la rue la journée vont finir par ne plus rentrer chez eux. D'autres vont faire des fugues répétées jusqu'à une fugue définitive qui sera alors gratifiée de dernière et ne sera pas suivie d'un retour dans le foyer familial. D'autres, encore, s'installent dans la rue dès le premier départ du milieu dans lequel ils vivaient. Les raisons de la venue d'un enfant dans la rue peuvent être une succession de ruptures avec la famille, avec le monde scolaire, mais aussi le fait des traumas historiques liés aux conflits armés, ou encore la fuite de violences devenues insupportables. Il convient alors d'explorer le long processus qui conduit un enfant ou un adolescent à passer d'une situation instable, faite de mini- ruptures, d'aller- retour entre la famille et la rue, à une véritable exclusion. En tant que comportement marginal, ce phénomène n'est certes pas nouveau à Kinshasa, comme partout dans le monde.

Au-delà de tous les enfants de la rue confondus, la prise en charge et la réinsertion sociale des filles victimes des violences sexuelles reste un sujet d'actualité qui mobilise, dans sa lutte, les efforts multiformes.

Quand la pauvreté et le manque d'éducation jettent les filles dans la rue, violence et prostitution

s'abattent sur elles, indique une enquête menée par l'ONG Médecins du Monde (MDM 2019.)

Cette ONG constate l'accroissement du nombre de jeunes filles dans les rues et rapporte que 7 filles sur 10 sont victimes de rafles, vols, viols et violences « rituelles » auxquelles elles doivent se soumettre si elles veulent « survivre ». Il est tiré d'une croyance populaire répandue à Kinshasa, affirmant que « la rue, apporte la chance ! ». Selon l'ONG Médecins du Monde, au moins 13877 mineurs, d'après un recensement effectué en 2017, vivent dans les rues de la capitale. Près de 70% ont entre 12 et 18ans. Au moins le quart sont des filles qui, dans 55% des cas, ont ce qu'elles appellent un « LOVE », un homme avec lequel elles ont une relation privilégiée et qui les protège en cas d'agression.

Les filles des rues commencent à se prostituer à l'âge de 12 ans au moins et ont une moyenne de pratiquement six clients par jour. Mais bien avant cela, elles doivent passer l'étape du baptême. Elles subissent des viols collectifs avec prise forcée de drogues et passage à tabac par les aînées du site où elles se trouvent, précise Médecins du monde. Les sévices, telles que les brûlures avec des sachets en plastique fondus ou avec des lames de rasoir, font souvent partie du rite, selon l'association qui précise que les agresseurs sont en premier lieu les enfants de la rue (les shégué) puis les POMBAS (hommes forts du quartier). La vie dans la rue et la prostitution les exposent à des grossesses non désirées et aux infections sexuellement transmissibles (IST).

Il est une évidence que la jeunesse représente le meilleur espoir pour chaque peuple ; elle constitue un catalogue social en développement qui, le moment venu, accédera aux différents niveaux de responsabilités sociales. Fortes de cette réalité, toutes les nations s'investissent dans la socialisation de leur

jeunesse, les préparant à acquérir les aptitudes et attitudes utiles à la solution des problèmes qui touchent à leur vécu présent et futur, autant qu'un jeune éduqué constitue un capital humain et une ressource déterminante à l'épanouissement personnel et au développement communautaire. Une jeunesse non ou mal éduquée est un important manque à gagner pour l'économie de son pays, bien plus, un danger permanent pour le développement ; un adage dit « Eduquer une femme, c'est éduquer toute une nation ».

Considérant l'importance que revêt la socialisation de la jeunesse, et face à la situation du phénomène « filles des rues victimes des violences sexuelles », les organisations non-gouvernementales, comme Médecins du Monde, ont élaboré différents projets visant la récupération et l'hébergement de ces filles. Mais aussi, leur encadrement par l'apprentissage d'un métier, et des soins de santé.

Aujourd'hui, le projet de cette ONG a été élargi aux actions de médiation en vue d'obtenir la réinsertion des enfants des rues dans leurs familles d'origine ou d'accueil une attention particulière devra être portée sur ces familles d'accueil, dans une société où les géniteurs attachent un grand prix à la descendance biologique, c'est-à-dire à leurs propres enfants. C'est dans ce cadre que nous nous sommes intéressés aux actions menées par les ONG, internationales ou nationales, dans la ville province de Kinshasa. Notre ONG- cible a été la LIZADEEL qui nous a servi de cadre d'investigation.

Ainsi, notre problématique trouve son fondement à travers les questions fondamentales ci-après :

- Quels sont les problèmes liés à la prise en charge et à la réinsertion sociale des filles de la rue victimes des violences sexuelles à Kinshasa ?
- Quelle perspective (ou projet) d'accompagnement serait la meilleure pour assurer l'avenir de ces filles après leur

réinsertion ?

- Quelles sont les séquelles que présentent ces filles violées dans la rue et qui risquent de compromettre leur réinsertion sociale ?

Ce propos interrogatif suscite des présupposés repris ci-dessous et qui seront vérifiés tout au long de ce travail. Ils seront validés ou non au regard des résultats de notre étude de terrain. Pour répondre à ces questions, nous formulons les hypothèses suivantes selon laquelle La discrimination et le refus des filles de la rue d'être réinsérées dans leurs familles d'origine ainsi que le manque de moyens financiers, matériels et logistiques seraient des problèmes enregistrés dans la prise en charge et la réinsertion sociale des filles victimes des violences sexuelles à Kinshasa, il convient de noter que l'accompagnement par les Centres de récupération des filles violées à développer un climat de confiance de soi, jusque dans leur vie quotidienne et le suivi jusqu'à leur maturité, seraient les pistes pour assurer leur 'avenir après la réinsertion sociale et permettre d'éviter le retour dans la rue ou la déception de l'actuelle vie de récupération et les problèmes émotionnels, psychologiques et de santé physique importants et d'autres effets post-traumatiques se traduisant par des malaises ou des maladies seraient les séquelles sévères qui peuvent se manifester chez les filles victimes des violences sexuelles et compromettre leur réinsertion sociale.

II.MATERIEL ET METHODES

II.1 MATERIEL

Cette étude s'est déroulée à l'ONG LIZADEEL de la commune de selembao.

II.2. METHODES

Dans le cadre de cette étude, nous avons utilisé la méthode dynamiste appuyée par la technique d'enquête avec un questionnaire comme instrument de collecte des données. La population d'enquête est

constituée d'une part par des destinataires principales de l'enquête que sont notamment :

- les filles de la rue récupérées par l'ONG LIZADEEL ;
- les filles de la rue réinsérées dans les familles d'origine ;
- les filles de la rue intégrées dans les familles d'accueil.

Et d'autre part, par les personnes ressources impliquées dans les activités de réinsertion et/ou d'intégration sociale des filles de la rue à Kinshasa à savoir :

- Personnel de l'ONG LIZADEL
- Les responsables des familles d'origine
- Les responsables des familles d'accueil.

Au total nous avons interview 25 participants dont 5 membres du personnel de la Lizadeel, 5 filles prises en charge à la Lizadeel, 10 responsables de familles et 5 filles réinsérées dans les familles dont 3 dans la famille d'origine et 2 dans les familles d'accueils. Il sied de souligner qu'il ne nous a pas été facile d'avoir une base de sondage consistant pour constituer un échantillon statistiquement représentatif. Ce qui est à mettre au passif de Lizadeel. Ainsi, nous nous sommes contentés de 5 agents de la Lizadeel rencontrés de façon aléatoire dont : le coordinateur, la directrice, une secrétaire, un psychologue et un encadreur de coupe couture.

Face à cette difficulté, nous avons au regard de la nature de leurs activités, chercher à comprendre la problématique de la réinsertion et l'intégration sociale des filles de la rue dans leurs familles d'origines et d'accueil où les géniteurs attachent un grand prix à la descendance biologique ou d'adoption. Et pour identifier les risques de retour dans la rue et développer des stratégies pour réussir la réinsertion sociale des jeunes filles dans les familles d'origine ou leur intégration dans des familles d'accueil, cette ONG nous a été d'un grand apport.

Pour ce faire, nous avons bénéficié de la

collaboration des encadreurs de Lizadeel pour leur identification soit **10** familles au total résidant respectivement dans les communes de Mont-Ngafula, Selembao et Bumbu.

Concernant la taille de l'échantillon, nous nous sommes appuyées sur M. Gilly, qui s'oppose à la théorie de l'échantillonnage respectant le grand nombre. Pour lui, ce procédé, qui consiste à prendre un très grand nombre de sujets pour être sûr de retrouver, dans les proportions convenables, toutes les situations nécessaires à l'analyse, est trop onéreux. Ce n'est pas l'importance numérique d'un échantillon qui importe : un petit échantillon bien composé peut apporter plus d'informations qu'un grand échantillon mal structuré.

Au regard de ce qui précède, nous avons constitué **6** groupes d'informateurs-clé. A travers les entretiens, notre objectif a consisté à collecter toutes les informations en circulation pour comprendre la problématique de la prise en charge et de la réinsertion sociale des jeunes filles de la rue victimes des violences sexuelles dans les familles d'origines ou leur intégration dans les familles d'accueil.

Les personnes retenues dans l'échantillon ont été soumises à un guide d'entretien comportant **28** questions (**11** Questions respectivement pour les

agents de Lizadeel et les responsables des familles et **4** questions pour les filles réinsérées à la lizadeel et **2** autres questions pour celles réinsérées dans les familles) qui nous ont permis de survoler l'ensemble de contours que couvre la prise en charge et la réinsertion des filles victimes de violences sexuelles dans la ville de Kinshasa.

III. RESULTATS

1.1. INFORMATIONS RECUEILLIES AUPRES DU PERSONNEL DE LA LIZADEEL

Les informations auprès du personnel de Lizadeel ont tourné autour des éléments suivants: l'âge, le niveau d'étude, la profession, l'ancienneté et le sexe, les effectifs des enfants, le nombre d'enfants insérés dans les familles d'accueil et d'origine, les raisons sociales de la réinsertion familiale des enfants, le processus suivi pour réaliser la réinsertion, les stratégies utilisées pour la réinsertion, les sources et volumes de financement, les difficultés et défis à surmonter dans la réinsertion familiale des enfants, ainsi que les perspectives d'avenir.

Ces informations récoltées ont été rendues en pourcentage et présentés dans les tableaux ci-dessous.

A. Caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées.

Tableau 1 : Répartition du personnel de la Lizadeel interrogé selon le sexe.

| Sexe | Effectifs | % |
|-----------------|-----------|-------------|
| Féminin | 3 | 60,0 |
| Masculin | 2 | 40,0 |
| Total | 5 | 100 |

Les données de ce tableau montrent que sur 5 personnes enquêtées, 60% sont de sexe féminin et 40% sont de sexe masculin. Nous supposons que la prédominance du sexe féminin serait motivée par le fait que les femmes comprennent mieux les filles et leurs caprices ; nombreuses parmi elles, ont vécu la même situation et seraient les

mieux placées pour la prise en charge de ces filles.

Tableau 2 : Répartition du personnel de la LIZADEEL par Age

| Age | Effectifs | % |
|------------|-----------|-----|
| 30-34 ans | 1 | 20 |
| 35-39 ans | 1 | 20 |
| 40- 44 ans | 0 | 0 |
| 45-49 ans | 1 | 20 |
| 50 et plus | 2 | 40 |
| Total | 5 | 100 |

S'agissant de l'âge, il ressort de ce tableau que la majorité des membres du personnel de Lizadeel soit 40% ont l'âge variant entre 50 et plus, 20% dont l'âge varie entre 45 -49 ans, 20% sont âgés de 35-39 ans, et 20% dont l'âge varie entre 30-34 ans. La prédominance des personnes en âge avancé est lié à leur esprit de responsabilité et d'expérience de vie et de protection sociale.

Tableau 3 : Répartition du personnel de la LIZADEEL selon le niveau d'études

| Niveau d'études | Effectifs | % |
|-----------------|-----------|------|
| Secondaire | 2 | 40,0 |
| Supérieur | 3 | 60,0 |
| Total | 5 | 100 |

Concernant le niveau d'étude des membres du personnel de la LIZADEEL, ce tableau renseigne que 60% ont un niveau supérieur et 40%, sont diplômés.

Tableau 4 : Répartition du personnel de la LIZADEEL selon la profession

| Profession | Effectifs | % |
|-------------------------|-----------|-------------|
| Educateur social | 1 | 20,0 |
| Administratif | 3 | 60,0 |
| Psychologue | 1 | 20,0 |
| Total | 5 | 100 |

S'agissant de la situation professionnelle, les données reprises au tableau ci-haut, renseignent que 60% des personnes enquêtés sont des administratifs, tandis que 20% sont des éducateurs sociaux et 20% autres sont des

psychologues.

Tableau 5 : Répartition du personnel de LIZADEEL selon l'ancienneté

| Ancienneté | Effectifs | % |
|--------------|-----------|------------|
| 1– 5 ans | 1 | 20 |
| 6 – 10ans | 1 | 20 |
| 11 – 15ans | 2 | 40 |
| 16– pus | 1 | 20 |
| Total | 5 | 100 |

Les données de ce tableau renseignent que 40% d'enquêtés ont une ancienneté qui varie entre 11 à 15 ans ; contre 20% entre 16 ans et plus, 20% entre 6 à 10 ans et 20% autres entre 1 à 5 ans.

B. Informations et opinions recueillies auprès du personnel de la Lizadeel

1. Les raisons sociales de la réinsertion familiale

Tableau 6 : Opinions sur les raisons qui poussent à la réinsertion familiale des filles victimes de violences sexuelles à la rue.

| Raisons | Effectifs | % |
|---|-----------|------|
| Mettre fin à la violence faite aux filles | 0 | 0 |
| Combattre la délinquance juvénile et le phénomène filles de rue | 2 | 40,0 |
| La famille constitue le cadre idéal où doit évoluer l'enfant | 3 | 60,0 |
| Total | 5 | 100 |

En rapport avec les raisons sociales de la nécessité de la réinsertion familiale des filles de la rue violées, les données recueillies montrent qu'il y a 60% qui justifient la réinsertion par le fait que la famille constitue le cadre idéal où doit évoluer les enfants, 40% pensent que c'est pour mettre fin à la violence faite aux filles de la rue par des délinquants.

2. Procédure suivie pour réaliser la réinsertion familiale

Concernant la procédure de suivie dans la réinsertion familiale des filles violées, tous les 5 enquêtés de la Lizadeel sont d'accord que l'on commence par l'identification des familles des vulnérables au niveau de la police, ensuite vient le processus de récupération et d'hébergement, l'encadrement psychologique et le suivi médicale, la formation socio-professionnelle et éducation à la vie, le recours à l'attestation de réinsertion au niveau de la commune et la fiche d'identification à la police de ramassage , la prise de contact avec la famille d'accueil enfin la

remise de l'enfant à la famille concernée.

Si c'est une famille adoptive, la procédure serait d'impliquer la justice et la concernée aura droit à un avocat d'office. Cependant, pour celles-là qui n'ont pas des familles d'accueil, elles peuvent se marier sous autorisation de la commune et du ministère des affaires sociales.

3. Filles réinsérées dans les familles d'accueil

L'Administration du foyer sociale la LIZADEEL SELEMBAO, nous signifie qu'au moins 51 filles ont été réinsérées dans les familles d'accueil au cours de la période allant de 2020 à 2022.

4. Filles réinsérées dans les familles d'origine

Selon les sujets enquêtés, tous affirment avoir réinséré plus de 80 filles dans les familles d'origines jusque- là au cours de la période allant de 2020 à

2022, période de notre étude.

5. Stratégies utilisées

Les stratégies adoptées par le foyer social la Lizadeel, pour la réalisation de la réinsertion sociale des filles violées de la rue sont diverses, principalement la conscientisation et le dialogue avec les familles, la continuité de la prise en charge économique pour la fille, le suivi de la poursuite de scolarisation et formation de la fille, la descente des psychologues pour les échanges dans des familles jusqu'à son adaptation, ainsi que l'accomplissement d'un travail de réconciliation entre parents et enfant parce que la famille est l'unité où un problème peut naître. Par conséquent, elle est également l'unité de la solution. Ces stratégies aboutissent parfois jusqu'au mariage des filles prises en charges. A cet effet, l'administration du foyer la Lizadeel nous a confirmé au moins 7 mariages déjà célébrés sur place depuis l'année 2007.

6. Sources de financement.

Tableau 7 : Opinions des enquêtés suivant les sources de financement

| Sources | Effectif | % |
|---|----------|-----|
| Propres activités | 1 | 20 |
| Bailleurs (internationaux et Nationaux) | 3 | 60 |
| Dons des personnes de bonne volonté | 1 | 20 |
| L'Etat (MINAS) | 0 | 0 |
| Total | 5 | 100 |

Les données fournies par ce tableau spécifient les sources de financement dont bénéficie la Lizadeel pour accomplir ses activités. Il en ressort que la majeure part du budget dont (60%) est financée par les bailleurs internationaux et nationaux, notamment, l'UNICEF, UNFPA, Ambassade de Pays Bas, Ambassade de Japon y compris le Ministère du genre de la famille et de l'enfant, Affaire sociale justice et droit Humain, 20% proviennent des dons des tiers, 20% autre de leurs propres ressources, notamment les formations professionnelles. Par ailleurs les enquêtés affirment ne recevoir aucun subside de l'Etat congolais.

7. Difficultés rencontrées pour la prise en charge et la réinsertion sociale de filles.

Tableau 8 : Opinions des enquêtés sur les difficultés rencontrées pour assurer la prise en charge et la réinsertion sociale des filles victimes de violences sexuelles.

| Difficultés rencontrées | Effectif | % |
|--|----------|-----|
| Insuffisance des moyens financiers et manque d'appui du gouvernement congolais | 3 | 60 |
| Retour à la rue ou au centre d'hébergement | 1 | 20 |
| Manque d'équipements | 1 | 20 |
| Total | 5 | 100 |

D'après les données de Ce tableau, 60% des enquêtés citent comme principale difficulté le manque de moyens financier et d'appuis du gouvernement congolais, 20% des filles refusent d'être réinsérées dans des familles suite à la honte et au stress, 20% ont mis en évidence le manque d'équipement (machine à coudre, et autres).

8. Les conséquences subies par les filles de la rue

Tableau 9 : Opinions des enquêtés en rapport avec les conséquences de violences sexuelles subies par les filles de la rue

| Conséquences | Effectifs | % |
|---|-----------|-----|
| Traumatisme (troubles psychologiques) | 3 | 60 |
| Stigmatisation et discrimination | 1 | 20 |
| Grossesses non – désirées et maladies sexuellement transmissibles (IST) | 1 | 20 |
| Total | 5 | 100 |

A la lecture des données du tableau ci-dessus, il nous revient de constater que 60% de nos enquêtés estiment que la conséquence la plus visible, c'est le traumatisme lié au troubles psychologiques et physiques ; 20% de nos enquêtés ont relevé que la principale conséquence c'est souvent des grossesses non-désirées ; enfin 20% ont relevé la stigmatisation et la discrimination comme conséquence de ces actes forcés.

- **La perception des filles de rue violées par la population**

Tableau 10. Opinions des enquêtés concernant la perception de la population

| Opinions | Effectifs | % |
|-------------------------------|-----------|----|
| Délinquantes | 6 | 60 |
| Enfants rejeté ou marginalisé | 1 | 10 |

| | | |
|-------------|----|-----|
| Prostituées | 3 | 30 |
| Total | 10 | 100 |

Comme déjà indiqué ci-dessus, 10 personnes issues des familles ayant réinséré des filles de la rue ont aussi été interrogé sur la perception que les gens ont de ces filles 60% ont relevé qu'elles sont considérées comme des délinquantes parce qu'elles se lancent dans des pratiques non réglementées ; 30% les considèrent comme des prostituées, et 10% pensent qu'il s'agit d'enfants rejetés ou marginalisés par la société.

9. Perspectives d'avenir de la Lizadeel.

Tableau 11. Perspectives d'avenir de la lizadeel pour améliorer ses prestations

| Perspectives d'avenir | Fréquence | % |
|---|-----------|------|
| Collaboration avec le MINAS et le Ministère de l'Intérieur | 2 | 40,0 |
| Création des écoles et Hôpitaux dans la capitale pour fille de la rue | 3 | 60,0 |
| Total | 5 | 100 |

Les informations contenues dans ce tableau, indiquent les perspectives qui s'offrent au foyer social la lizadeel pour l'avenir. Il en ressort que, sur 5 enquêtés de la lizadeel, 40 % envisagent collaborer avec les Ministères des affaires sociales et de l'Intérieur, tandis que 60% ont mis en évidence la création des écoles gratuites et hôpitaux pour les filles de la rue après leur réinsertion sociale par l'Etat congolais. Cette situation met à nu le déficit de la protection sociale dans le chef des autorités publiques en faveur des filles en situation difficile en RD Congo.

II. INFORMATIONS RECUEILLIES AUPRES DES FILLES RECUPEREES PAR LIZADEEL.

Ces informations ont portées sur les séquelles après la violence sexuelle, l'état de réinsertion, l'impression par rapport à la vie menée au centre d'hébergement, les activités réalisées au sein du foyer et les Perspectives d'avenir, qu'elles se donnent. En guise de rappel, 5 filles de la rue VVS récupérées et réinsérées par la Lizadeel ont été interrogées lors de notre enquête sur le terrain.

Tableau 12. Les différentes séquelles constatées après la réinsertion

| Effectif | F | % |
|------------------|---|-----|
| Raison | | |
| Stress | 3 | 60 |
| Rêve/ Cauchemars | 1 | 20 |
| Déformations | 1 | 20 |
| Total | 5 | 100 |

Les informations contenues dans ce tableau, indiquent que 60% connaissent des stress, 20% ont des cauchemars, et ensuite 20% connaissent des déformations.

Tableau 13 : Opinions des filles interrogées par rapport à leurs adaptation sociale ?

| Opinions | Effectif | % |
|---------------------|-----------------|----------|
| bonne impression | 2 | 40 |
| Mauvaise impression | 1 | 20 |
| Pas de réponse | 2 | 40 |
| TOTAL | 5 | 100 |

Sur l'ensemble des filles enquêtées, 40% ont une bonne impression de la Lizadeel , 20% ont une mauvaise impression et enfin, 40% n'ont données aucune impression..

3. Perspectives d'avenir.

Tableau 14. Perspectives d'avenir des filles violées à la rue hébergées par la Lizadeel.

| Opinion enregistrées | Effectif | % |
|--|-----------------|----------|
| Aller à l'école | 1 | 20 |
| Matérialiser les notions apprises au foyer | 2 | 40 |
| Se marier | 2 | 40 |
| Total | 5 | 100 |

Interrogées sur leurs projets d'avenir, 20% filles veulent aller à l'école, 40% cherchent à continuer la formation acquise dans le foyer social tandis que 20% ont une vision du mariage.

Tableau 15 : Opinions des enquêtés par rapport au retour dans leur famille d'origine

| Opinion recueillies | Effectif | % |
|----------------------------------|-----------------|----------|
| Rester à la lizadeel | 2 | 40 |
| Rentrer à la maison | 1 | 20 |
| Aller dans une famille d'accueil | 2 | 40 |
| TOTAL | 5 | 100 |

Sur l'ensemble des filles interrogées à la lizadeel, 40% préfèrent rester à la lizadeel, 20% pensent retourner en famille et 40% souhaitent aller dans les familles d'accueil.

III. INFORMATIONS RECUEILLIES AUPRES DES FAMILLES

Les informations recueillies auprès des familles ont porté sur les caractéristiques des enquêtés : selon le niveau de classe sociale, la profession, et le statut matrimonial. Ajouter à cela les raisons ayant conduit l'enfant dans la rue, l'état de rapport avec les enfants, les raisons pour améliorer les rapports avec les filles, le niveau d'intégration de l'enfant en famille, la tentation de l'enfant dans la rue et les raisons empêchant le retour de l'enfant dans la rue.

A. Caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées

1. Niveau de classe sociale

Tableau 16. Répartition des enquêtés selon le niveau de classe sociale

| Niveau de classe sociale par rapport au travail | Famille d'origine | | Famille d'accueil | |
|---|-------------------|-----|-------------------|-----|
| | Effectif | % | Effectif | % |
| Elevé | 0 | 0 | 3 | 60 |
| Moyen | 1 | 20 | 2 | 40 |
| Bas | 4 | 80 | 0 | 0 |
| Total | 5 | 100 | 5 | 100 |

Considérant le niveau de classe sociale des familles enquêtés, il ressort que 80% soit la majorité de famille d'origine ont un niveau de vie bas, tandis que 20% seulement de famille d'origine sont moyens. Concernant les familles d'accueil 40% ont un niveau de vie moyen et 60% ont un niveau de vie élevé.

B. La profession

Tableau 17. Répartition des responsables des familles selon leurs professions

| Effectif (F) Profession | Famille d'origine | | Famille d'accueil | |
|-----------------------------|-------------------|-----|-------------------|-----|
| | F | % | F | % |
| Fonctionnaire | 1 | 20 | 3 | 60 |
| Pasteur | 0 | 0 | 1 | 20 |
| Soldat | 1 | 20 | 0 | 0 |
| Commerçant | 0 | 0 | 1 | 20 |
| Sans emploi | 3 | 60 | 0 | 0 |
| Total | 5 | 100 | 5 | 100 |

Les informations de ce tableau nous renseignent sur la profession des responsables des familles enquêtées, il en résulte que 40% des familles d'origine sont des fonctionnaires, contre 60% sans emploi alors que 100% dans les familles d'accueil les responsables ont tous des emplois.

B. OPINIONS RECUEILLIES AUPRES DES RESPONSABLES DES FAMILLES

Tableau 18 : Répartition des enquêtés selon le statut parental

| Effectif Relation de parenté | Famille d'origine | | Famille d'accueil | |
|------------------------------|-------------------|------------|-------------------|------------|
| | F | % | F | % |
| Père /Mère | 3 | 60 | 0 | 0 |
| Tante / Oncle | 1 | 20 | 0 | 0 |
| Sœur / Frère | 1 | 20 | 0 | 0 |
| Adoption | 0 | 0 | 5 | 100 |
| Total | 5 | 100 | 5 | 100 |

Source : notre propre enquête

Les données de ce tableau ne nous montrent aucune filiation entre l'enfant et la famille d'accueil. L'ensemble des sujets, soit 100% ont été adoptés ou insérés. C'est seulement dans la famille d'origine que l'on pouvait noter l'existence d'une relation parentale. Ainsi, sur les 5 responsables des familles d'origine interrogées, 3 avaient le statut de parent direct, soit 60%, 1 avaient le statut du tuteur (oncle/tante), soit 20%, 1 autre encore avait le statut de frère/sœur.

Tableau 19 : Opinions des enquêtées selon les Avis des responsables des familles sur l'amélioration de la fille

| Opinions recueillies | Famille d'origine | | Famille d'accueil | |
|--|-------------------|------------|-------------------|------------|
| | F | % | F | % |
| Très bonne amélioration | 5 | 100 | 0 | 0 |
| Meilleure éducation reçue au centre | 0 | 0 | 4 | 80 |
| La prière | 0 | 0 | 1 | 20 |
| Total | 5 | 100 | 5 | 100 |

Il ressort de ce tableau que 100% des familles d'origine et 0% des familles d'accueil affirment assurer un bon traitement à l'enfant. Personne de la famille d'origine et 80% de la famille d'accueil évoquent la meilleure éducation donnée par le centre d'hébergement. Tandis que 20% au moins des familles d'accueil affirment recourir à la prière pour maintenir le bon rapport avec l'enfant réinséré.

Tableau 20 : Les opinions des familles d'origine sur les facteurs ayant poussé les filles dans la rue

| Causes | Effectifs | % |
|--|-----------|------------|
| Abandon par les parents (vol, grossesse, sorcellerie) | 3 | 60 |
| Pauvreté | 2 | 40 |
| Influence du milieu | 0 | 0 |
| Total | 5 | 100 |

Soucieuse d'identifier les facteurs qui poussent les filles dans la rue, l'enquête a révélé que 60% des enquêtés ont déclaré l'abandon des parents et 40% ont évoqué la pauvreté.

Tableau 21 : Opinions des enquêtées selon les raisons qui peuvent empêcher l'enfant de retourner dans la rue après réinsertion

| Effectif Raison | Famille d'origine | | Famille d'accueil | |
|-------------------------------------|-------------------|-----|-------------------|-----|
| | F | % | F | % |
| L'amour, l'affection et l'éducation | 4 | 80 | 2 | 40 |
| Le respect de ses droits | 1 | 20 | 3 | 60 |
| Total | 5 | 100 | 5 | 100 |

Ce tableau renseigne sur les raisons qui empêchent que les filles réinsérées retournent dans le foyer social ou dans la rue. En effet, la raison de l'amour, de l'affection et de l'éducation a obtenu un score de 80 % dans les familles d'origine et 20 % dans des familles d'accueil. Tandis le respect de droit de la fille a obtenu 20% dans des familles d'origine et 60% dans des familles d'accueil.

Tableau 22 : Opinions des familles d'origine par apport aux services de la Lizadeel

| Opinions recueillies | Effectifs | % |
|----------------------------|-----------|------------|
| Satisfaction | 3 | 60 |
| Pas de satisfaction | 1 | 20 |
| Sans opinion | 1 | 20 |
| Total | 5 | 100 |

Selon les données du tableau 22, 60% des répondants affirment être satisfaits du travail fourni par l'ONG Lizadeel dans la prise en charge et la réinsertion des filles victimes des violences sexuelles ; contre 20 % estiment n'être pas du tout satisfaits et 20% se sont abstenus.

IV. INFORMATIONS RECUEILLIES AUPRES DES FILLES RECUPEREES PAR LIZADEEL.

Ces informations ont été axées sur les séquelles constatées auprès de la fille pris après la violence sexuelle, Attitude de la fille par rapport à son état de réinsertion, l'impression par rapport à la vie menée au centre d'hébergement, l'envie de retourner dans la rue ou en famille, les activités réalisées au sein du foyer et sur les Perspectives d'avenir.

V. Informations recueillies auprès des filles réinsérées en famille

1. Opinions des filles insérées sur leur retour en famille

| Effectif | Famille d'origine | | Famille d'accueil | |
|------------------------|-------------------|-------|-------------------|------------|
| | F | % | F | % |
| Opinions recues | | | | |
| Favorables | 2 | 66,66 | 1 | 50 |
| defavorables | 1 | 33.33 | 1 | 50 |
| Total | 3 | 100 | 2 | 100 |

Il ressort de ce tableau que 66.6% des filles enquêtées apprécient le retour dans leur famille d'origine et 33.3% n'apprécient pas. Et 50% des filles respectivement apprécient et n'apprécient pas la vie dans les familles d'accueil.

III. DISCUSSION.

En effet, 13 thèmes principaux ont émergé des narrations des participants au cours de notre étude et sur lesquels porte cette discussion. La grille de discussion s'articule autour des éléments suivants :

- Les facteurs ayant poussé les filles dans la rue ;
- Les raisons sociales qui poussent à la réinsertion familiale des filles victimes de violences sexuelles ;
- Les sources de financement ;
- La perception des filles de rue violées par des familles ayant réinsérées ;
- Les conséquences de violences sexuelles subies par les filles de la rue ;
- Les Opinions des filles interrogées par rapport à leur adaptation sociale ;
- Les perspectives d'avenir des filles violées à la rue hébergées par la Lizadeel ;
- Les opinions des filles réinsérées sur leur retour en famille ;
- La répartition des enquêtés selon le niveau de classe sociale ;
- Les raisons qui peuvent empêcher l'enfant de retourner dans la rue après réinsertion ;
- Les opinions des familles d'origine par rapport aux services de la Lizadeel ;
- Les obstacles liés au processus de réinsertion familiale ;
- Les perspectives pour éviter le retour des filles dans la rue.
- Les facteurs ayant poussé les filles dans la rue

Le phénomène des filles « de rue » est très présent et tend à se développer dans la ville de Kinshasa voire à travers les autres grandes agglomérations de la RDC. Ce phénomène est tributaire des multiples problèmes

sociaux auxquels bon nombre des familles font face dans le cadre de vie purement urbaine. Ce phénomène n'est pas sans risques surtout lorsqu'il survient pendant les bas âges et sans réinsertion. Mais quels en sont ces facteurs à la base ?

Les raisons qui amènent l'enfant à quitter la maison familiale pour vivre dans la rue, tels que citées par nos répondants 40% concerne principalement l'impact négatif de la pauvreté sur la stabilité des familles et pour 60% l'abandon par les parents.

L'attention portée sur l'impact négatif de la pauvreté, s'explique par le fait qu'aujourd'hui, les familles vivent dans les conditions de vie sociale très difficiles. Les parents, responsables des familles sont dans l'incapacité de se mettre au devant de leurs responsabilités parentales parce que justement la ville n'offre plus les possibilités d'emplois à ses résidents pour gagner de l'argent et mener une existence meilleure. Ainsi, l'enfant qui vit dans des conditions de précarité, où il manque le minimum pour manger, se faire soigner ou s'habiller, se livre facilement à la tentation au vol et aux autres abus pour répondre à ses besoins. Dans ces circonstances, la fille sera prédisposée aux conditions de la rue pourvu qu'elle y trouve de l'argent pour trouver de quoi à manger, à s'habiller et à être à la mode à l'instar des toutes les autres filles de la ville. Mais en quoi l'abandon de l'enfant constitue-t-il un facteur ?

L'abandon de l'enfant dans la rue ne se décrète pas brutalement parce qu'aucun parent ne peut se débarrasser de son enfant sans raison. L'observation quotidienne montre que dans la plupart des cas, cette malheureuse « décision » par un parent est essentiellement alimentée par un certain nombre de comportements de déviance sociale, parmi lesquels on peut citer le vol, l'alcoolisme, le banditisme, la

toxicomanie, la mauvaise compagnie, la prostitution et parfois le doute sur la paternité de l'enfant.

Comme on peut le constater, ces comportements mettent l'honneur et la dignité des parents à rude épreuve et frisent l'autorité parentale. Ainsi, certains parents sont amenés à formuler des menaces à l'encontre de leurs enfants, tandis que d'autres les punissent avec une brutalité telle que ceux-ci ne trouvent pas mieux que de se réfugier dans la rue, tant par la peur que par anticipation de la sanction. Cette condition qui nuit à la quiétude interne de la famille, dévalorise dramatiquement son image dans le milieu.

Mais, l'abandon de l'enfant dans la rue par les parents, comme pratique ou solution peu importe le motif, n'est pas à encourager qu'on s'en imagine. Une telle décision va à l'encontre des obligations et devoirs des parents vis-à-vis de leurs progénitures. C'est en fait une façon de se dépouiller de son investissement humain sur qui en principe demain l'on pourrait compter et s'appuyer lorsqu'on serait affaibli et incapable de se prendre en charge. C'est également préparer sa misère future car dit-on, « l'on moissonnera ce que l'on aura semé ». Et cela contribue à ne pas en douter à la destruction d'un pays dont le développement dépend de la capacité de sa jeunesse à gérer la res publica, chose publique, quand ou si elle y est bien formée.

Au-delà de toutes ces considérations, nous pensons que les raisons de la venue d'une fille dans la rue peuvent être aussi recherchées dans les autres aspects de la vie sociale, notamment dans le manque de protection des parents, le manque de pouvoir respecter les droits de l'enfant (ici il faut entendre les droits à la nourriture, à l'habillement, à l'éducation et même à l'amour et à l'affection). Ajoutons à cela l'éducation diffuse qui peut aussi entraîner un enfant dans la rue. Dans le même ordre d'idées une succession des ruptures avec la famille, avec le monde scolaire, mais aussi le fait des traumatismes historiques liés aux conflits armés ou encore à la fuite de violences devenues insupportables peuvent être aussi à

la base. Il y a aussi, les prophéties au niveau de certaines églises. Dans un univers social marqué par une religiosité accrue, où les individus s'imaginent être confrontés aux mauvais esprits qu'il faut chasser et contre lesquels il convient de livrer un combat permanent, certains enfants sont chassés par leurs membres de familles parce qu'ils sont incriminés d'être sorciers. Ils sont parfois internés dans des églises pendant longtemps, où ils subissent des traitements inhumains (tortures, travaux forcés etc.) et à leur libération, les membres de leur famille continuent à les maltraiter. Ce qui les pousse à aller vivre dans la rue pour oublier tant soit peu, et se mettre à l'abri de cette discrimination.

Le phénomène « Fille de la rue » n'est pas nouveau. Dans notre pays, c'est depuis les années 1990, que plusieurs facteurs clés contribuent à ce phénomène notamment dans des grandes agglomérations de notre pays comme Kinshasa, Lubumbashi, pour ne citer que celles-là. C'est notamment des facteurs tels que les déplacements internes, la maladie, le chômage, l'instabilité politique et les conflits armés qui sont les principales causes de la pauvreté.

Somme toute, on peut donc dire que ceci est une conséquence de l'inexistence de structures officielles de prise en charge des filles de la rue. Nous assistons donc là à un **contraste**, du fait que la charge revient plus aux ONG qui travaillent effectivement dans cet objectif. Alors que ce dossier relève de la souveraineté régalienne de l'Etat. Les enfants de la rue doivent être pris rationnellement en charge de préférence par l'Etat ou des institutions appropriées ; sinon ils se muent facilement en éléments perturbateurs de l'ordre social ; Comme on le remarquerait, cette situation met à nu le déficit de la protection sociale dans le chef des autorités publiques en faveur de la jeunesse en RD Congo.

Les décideurs Congolais semblent se caractériser aujourd'hui par leur incapacité à aller dans cette direction. Ils se distinguent en revanche par la satisfaction d'intérêts égoïstes. Ainsi, le pouvoir d'État est conquis et exercé pour asseoir des désirs de puissance, procurer des avantages matériels et financiers. Pire, la population congolaise en général et celle de la ville province de Kinshasa en particulier confortent consciemment ou non, le décideur congolais dans son inclination à reproduire la « politique de ventre ». Sans l'inversion de telles dynamiques, il sera impossible de sortir la RDC du marasme économique. C'est à ce prix seulement que le célèbre refrain selon lequel ce pays est un scandale géologique sera psalmodié ou fredonné par et pour les Congolais.

- **Les raisons sociales qui poussent à la réinsertion familiale des filles victimes des violences sexuelles**

La question liée à la réinsertion sociale des filles de la rue telle que se présente la situation actuelle à Kinshasa interpelle plus d'une conscience. Le danger que représente le phénomène enfant de la rue n'a pas laissé la Lizadeel indifférente.

S'agissant des raisons sociales de la nécessité de la réinsertion familiale des filles de la rue violées, 40% des participants ont mis en exergue le fait de mettre fin à la violence faite aux filles de la rue par des délinquants. Tandis que 60% justifient la réinsertion par le fait que la famille constitue le cadre idéal où doivent évoluer les enfants parce que la réinsertion suppose l'encadrement. Et lorsqu'on est encadré, on est placé sans s'en rendre compte à l'abri de toute violence de mauvais amis et de mauvaises pratiques habituelles, ainsi qu'autres formes de barbarie qualifiée de phénomène « kuluna ».

Si les autres répondants, soit 60%, parlent de la famille comme le cadre idéal, c'est parce que la famille est le lieu où doivent évoluer les enfants. En

effet, pour un meilleur épanouissement, les enfants ont besoin des modèles auxquels ils doivent s'identifier. Ces modèles se trouvent au sein des familles.

Lizadeel, Initialement mobilisée pour assurer la récupération et l'hébergement desdits enfants montre aujourd'hui ses limites parce qu'elle a progressivement réalisé l'inefficacité de sa perspective. Nonobstant l'encadrement dont bénéficient les enfants au sein du centre d'hébergement, bizarrement certains d'entre eux n'ont cessé d'effectuer un mouvement de retour vers la rue.

Ce qui révèle vraisemblablement les localises (les limites) d'une perspective qui se chargeait principalement à nourrir, à habiller et à héberger les enfants, au lieu de leur transmettre les vraies valeurs pouvant les préparer à la vie adulte et favoriser leur épanouissement.

D'où la nécessité de la réinsertion des filles dans la famille (d'origine ou d'accueil), laquelle constitue le cadre idéal où doit évoluer l'enfant, comme l'a su affirmer la grande majorité (80%) du personnel de Lizadeel.

- **Sources de financement.**

L'analyse des sources de financement dont bénéficie la Lizadeel pour accomplir ses activités, signale que la majeure part de son budget (60%) est financée par les bailleurs internationaux et nationaux, notamment, l'UNICEF, l'UNFPA, l'Ambassade de Pays Bas, l'Ambassade de Japon y compris le Ministère du genre de la famille et de l'enfant, Affaires Sociales Justice et droit Humain, et les 40% restants proviennent respectivement des dons des tiers (20%) et de leurs propres activités (20%). Ces ressources propres sont basées sur les formations professionnelles. Lizadeel vient en aide

ou dispense des formations à d'autres centres de récupération qui en retour paient des frais de formation. Cet argent contribue aussi à résoudre certains problèmes qui se posent au niveau du Foyer social.

Le contraste n'est que , en considérant les sources et volumes de financement des actions de l'ONG/ Lizadeel, il est ahurissant de constater la faible contribution du gouvernement congolais aux efforts d'éradication du phénomène « Enfants de la rue » , dont la plus grande partie du budget est assurée par les bailleurs étrangers et les tierces, alors que cette tâche relève des activités régaliennes de l'Etat. Au contraire l'Etat qui est censé en principe donner des subsides vient curieusement faire payer les taxes des dons reçus par cette ONG en faveur des Enfants en situation difficile .

Cet état de choses est à bannir. Car, même si l'on peut solliciter de l'aide auprès des partenaires étrangers, la responsabilité de l'éducation de la jeunesse congolaise relève d'abord de l'Etat congolais. C'est à lui que revient la charge d'orienter la jeunesse et éventuellement subventionner les efforts entrepris par les autres acteurs, comme les ONGs alors que ces dernières devraient lui venir en appui tout simplement.

L'avenir d'une société est tributaire de l'orientation et de l'encadrement que l'on donne à sa jeunesse. La jeunesse représente le meilleur investissement pour chaque peuple ; elle constitue un catalogue social en développement qui, le moment venu, accèdera aux différents niveaux de responsabilités sociales. A cet effet, il est du devoir de tous les acteurs sociaux, et particulièrement le Gouvernement de la République, de mettre en œuvre des mécanismes pouvant permettre d'assurer une meilleure éducation de la jeunesse. Mais, lorsque celle-ci est abandonnée à son triste sort, comme c'est bien le cas des filles de la rue à travers la ville de Kinshasa, elle représente un énorme danger pour la société.

• **Perception des filles de rue violées par des familles les ayant réinsérées**

Les filles dites « de la rue » victimes des violences sexuelles qui ont choisi la rue comme leur second milieu de vie sont considérées différemment dans la ville province de Kinshasa. Pour 60% de la population c'est des délinquantes parce qu'elles se lanceraient dans des pratiques non réglementées, par contre 30% les considèrent comme des prostituées, et enfin 10 % les perçoivent comme des filles rejetées ou marginalisées par la société et leurs familles.

Si, les populations perçoivent en majorité les filles de la rue comme des délinquantes, c'est parce qu'elles se lancent dans des pratiques non réglementées. Elles sont également considérées comme des prostituées, parce qu'elles se livrent à tout homme qui les désire, ce qui compte étant d'obtenir de l'argent pour faire face à leurs besoins primaires. C'est pourquoi, elles sont diversement qualifiées notamment de :

- Banna aboya toli c'est-à-dire les enfants qui ne suivent pas les conseils ;
- Bana baboya tongo etana qui signifie les enfants qui n'aiment pas que le jour apparaisse.
- Mbeya-mbeya littéralement, les enfants qui circulent à tout bout de temps,
- Udjana c'est-à- dire les filles qui se promènent à moitié nu pour juste s'attirer de la sympathie des hommes ou provoquer les hommes en mal des rapports sexuels en vue d'obtenir un peu d'argent pour acheter de quoi se nourrir, se vêtir et même se faire soigner. D'aucuns se posent la question de savoir pourquoi cette situation, ignorant que l'action publique en réponse à ce phénomène

est inexistante, sinon inefficace.

- **Conséquences des violences sexuelles subies par les filles de la rue**

Les conséquences des agressions que subissent les filles de la rue sont énormes et atroces. Sur l'ensemble des personnes interrogées, 60% estiment que le traumatisme lié aux troubles psychologiques et physiques restent la conséquence la plus visible ; car il contribue à une perte d'estime de soi, l'abandon scolaire, le rejet par la famille, une destruction des projets de vie et le maintien du cercle de la pauvreté. Et 20% ont parlé des grossesses non-désirées ; enfin 20% autres ont mis en évidence la stigmatisation et la discrimination comme conséquences de ces actes forcés.

Comme on les remarquerait, ces conséquences sont à la fois sanitaires, socio-économiques et psychologiques. Elles peuvent se manifester sous diverses formes et à différents moments de la vie des victimes. En effet, la marginalisation, la stigmatisation, le rejet, la déscolarisation, la perpétuation du statut inférieur des femmes et la pauvreté, constituent les conséquences sociales auxquelles elles sont exposées.

Concernant la marginalisation, il faut noter que dans certaines sociétés Africaines, l'honneur de la famille revient aux filles qui préservent leur virginité. Celles qui sont enceintes hors mariage sont donc victimes de discrimination et de marginalisation comme c'est le cas aujourd'hui dans plusieurs familles dans la ville de Kinshasa.

Par rapport à la déscolarisation, la réalité quotidienne montre que la plupart des filles ne veulent plus retourner à l'école après avoir eu un enfant. Mais dans certains endroits malgré des efforts déployés par la famille pour leur permettre de retourner à l'école après avoir mis au monde un enfant, cela ne permet pas en totalité la réussite de l'éducation.

Par ailleurs, les observations montrent que les grossesses précoces maintiennent les filles dans leur statut inférieur à l'homme et ne leur permettent pas de sortir de la pauvreté. Il s'agit d'une situation injuste et d'un énorme potentiel perdu pour le développement des communautés et des pays.

Il est évident que les grossesses non désirées drainent à leur suite des conséquences aussi dramatiques les unes que les autres et parfois la mort. La première conséquence des grossesses non désirées ce sont les avortements clandestins et dangereux. Les grossesses non désirées conduisent également dans certaines situations à l'abandon du bébé. En effet, abandonnées ou soumises à la crainte d'exclusion familiale, ou ne disposant pas de capacité pour s'occuper du bébé, certaines jeunes mères abandonnent leurs bébés.

À la suite d'une agression sexuelle les victimes peuvent vivre des problèmes physiques, comme des maux de tête, de la fatigue, des problèmes de sommeil (cauchemars), de flash-back, des infections transmissibles sexuellement, une grossesse non désirée et des blessures. On note aussi chez les filles les problèmes psychologiques, la tristesse, la dépression, la culpabilité, des sentiments de colère et de rage, des peurs, une faible estime de soi, la honte, le découragement, des idées suicidaires et l'automutilation, des difficultés sexuelles, comme une baisse de désir ou une sexualité excessive, des douleurs lors des relations sexuelles et du dégoût pour la sexualité. Enfin, le recours abusif ou problématique à l'alcool, aux drogues, au jeu et aux médicaments comme moyens de consolation pour tenter de trouver une paix intérieure perdue.

Au-delà de tout ce qui précède, il convient de noter que les conséquences des agressions sexuelles sont multiples. Elles peuvent se manifester sous diverses formes et à différents moments de la vie des victimes. Certaines émotions ou réactions

surviendront immédiatement après l'agression. D'autres apparaîtront parfois beaucoup plus tard, c'est-à-dire des jours, des mois ou des années après l'agression. Les conséquences d'une agression peuvent varier en fonction de l'âge, du lien avec l'agresseur, de la nature d'actes subies, de la durée et de la fréquence d'agressions sexuelles subies, du degré de violence utilisé au moment de l'agression sexuelle, des réactions de l'entourage lors du dévoilement, et de l'aide disponible.

- **Impression des filles sur leur adaptation sociale à la Lizadeel.**

En ce qui concerne les avis des filles sur leur adaptation sociale à la Lizadeel, 40% ont une très bonne impression de la Lizadeel ; par contre 20 % ont une mauvaise impression et enfin, 40 % des filles n'ont eu aucune réaction. Des questions peuvent être posées : Pourquoi cette divergence perceptuelle ?

Dans la ville de Kinshasa, il existe plusieurs enfants qui errent dans la rue et tout le monde n'a pas la chance d'être pris en charge dans un centre d'hébergement. Sans perdre de vue que les milieux de prise en charge ont leurs conditions de bon fonctionnement qui ne sont pas toutes aussi aisées à supporter.

Si 40 % de filles parlent d'une bonne impression de la Lizadeel, celle-ci peut être liée d'abord aux intimidations de toutes sortes dont elles sont victimes de la part des responsables de la Lizadeel. Ensuite c'est par la peur d'être expulsées du foyer Social. Enfin, cela peut aussi être attribué aux conditions difficiles de vie endurées certainement dans la famille d'origine et celles vécues dans la rue.

Par ailleurs, la vie menée à la Lizadeel n'est pas toujours reluisante, comme nous venions de le dire tantôt ; plusieurs activités sont réalisées sous contrainte et sans consentement de ces dernières. Cette situation pourrait expliquer aussi la mauvaise impression relevée par certaines filles .

Si par contre les autres filles soit 40 %, n'ont eu à donner aucune réaction, nous pensons que c'est parce qu'elles ne veulent pas dire du mal de la Lizadeel et par crainte de ne pas prendre les risques d'être chassées, c'est mieux pour elles de se taire. In fine l'adoption d'une telle position peut s'expliquer soit parce qu'on ne sait pas bien rendre ce que l'on pense ou soit c'est un tempérament habituel qui pousse à se réserver de donner son avis. En effet, plusieurs personnes sont de telle nature dans le groupe.

- Perspectives d'avenir des filles violées à la rue hébergées par la Lizadeel.

Les avis des filles violées hébergées à la Lizadeel concernant leurs projets d'avenir, restent divergents. En effet, 20% veulent aller à l'école et par contre, 40% cherchent à continuer avec les formations acquises dans le foyer social parce qu'en principe à leur âge, elles doivent étudier et parfaire les formations cumulées dans le foyer pour qu'au sortir du foyer qu'elles soient utiles pour elles-mêmes et pour la société toute entière. Et enfin, 40% des filles préfèrent se marier.

La vision du mariage pour les filles est certes liée à la valorisation du mariage. Car toute l'histoire de la femme s'articule autour de l'événement que représente la maternité. La femme est au carrefour de la vie clanique et sert de courroie de transmission de l'héritage légué par les coutumes et soude les liens entre les membres d'un clan et ceux d'un autre clan par le biais de mariage.

Dans le contexte actuel de notre pays où la vie urbaine a engendré des bouleversements profonds des comportements sociaux peu propices à l'exercice des solidarités familiales et de mécanismes de protection communautaire, une femme qui n'est pas mariée n'est pas considérée avec beaucoup de respect par les hommes en société. Elle s'apparente à une femme libre que tout homme amoureux pourrait aborder ou habler

(baratiner).

Par ailleurs, en milieu africain, une femme sans enfant n'a pas de raison d'être car, la vie du clan dont elle est porteuse ne pourra pas se prolonger. Chose plus grave, elle-même, à sa mort, ne pourra pas laisser de souvenir sur cette terre. Alors qu'en Afrique traditionnelle la force du clan se mesure par l'effectif de ses membres.

- Appréciation des filles réinsérées sur le retour en famille d'origine ou d'accueil.

Les avis des filles réinsérées sur leur retour en famille d'origine et d'accueil restent mitigés parce que 66,6% l'apprécient et 33,3% n'apprécient pas. Et aussi dans les familles d'accueil 50% apprécient et 50% n'apprécient pas. En effet, la vie des filles dans le centre d'hébergement, n'est pas toujours facile qu'on s'en imagine.

La position des filles qui apprécient le retour dans leur famille d'origine, peut être liée aux conditions de vie difficiles menées par exemple au niveau du Centre d'hébergement. C'est possible que les filles soient contraintes à réaliser des activités contre leur propre volonté. Par ailleurs, c'est parce qu'elles ont encore de l'amour envers leurs parents et croient qu'en dépit des conditions socio-économiques difficiles qu'elles traversent, leurs conditions sociales pourraient encore changer un jour et parce qu'elles ont compris peut-être que la famille constitue le cadre idéal où doivent évoluer les enfants pour un meilleur épanouissement.

Par contre, si **33.3%** des filles n'apprécient pas ou refusent de retourner en famille, cela pourrait être lié au simple fait pour ces victimes de dénoncer les crimes perpétrés à leur endroit qui les condamnent à vivre dans l'opprobre, (indignité, déshonneur), dans le reniement total et dans la honte. Par suite de stress et de la honte, leur préférence, c'est d'aller dans les familles d'accueil en lieu et place de retourner dans les familles d'origine.

- **Niveau des classes sociales des familles d'origine et d'accueil.**

Au sujet de la classe sociale des familles enquêtés, il ressort que 80% des familles d'origine ont un niveau de vie bas, tandis que 20% seulement de familles d'origine sont moyens. Concernant les familles d'accueil 40% ont un niveau de vie moyen et 60% ont un niveau de vie élevé.

Les enfants qui décident unilatéralement de s'autonomiser et d'embrasser la vie de la rue sortent notamment des familles modestes. C'est à cause de la crise économique et de la situation de misère sociale dans laquelle croupissent ces familles que les filles quittent le toit parental pour chercher une vie d'autonomie. Car une fille satisfaite des conditions de vie en famille, ne pourrait pas s'hasarder d'aller vivre dans la rue. En effet, la venue d'une fille dans la rue, bien qu'elle soit exposée à toute une gamme de risques et de dangers, est dictée par la nécessité criante de participer à la survie quotidienne de sa famille. C'est dans ces conditions que les familles d'origine seraient considérées de niveau de vie très bas.

Par ailleurs, le niveau de vie élevé attribué aux familles d'accueil est lié au fait qu'un responsable qui accepte de recevoir et vivre avec une personne qui constitue une surcharge sur son budget journalier ne peut avoir qu'un bon standing de vie sociale. En effet, personne ne peut accueillir ou adopter un enfant en situation difficile sachant qu'elle n'a pas les moyens de le prendre vraiment en charge. La personne qu'on accepte ou que l'on réinsère dans la famille devient d'office membre de cette famille. Cette dernière pourrait connaître de problème de santé etc. dans cette perspective, le responsable de la famille d'accueil doit être en mesure de se mettre au devant de ses responsabilités parentales. C'est dans cette vision que pourrait se justifier le niveau de vie élevé de

familles d'accueil par rapport aux familles d'origine.

- Les raisons qui peuvent empêcher l'enfant de retourner dans la rue après réinsertion

Plusieurs raisons peuvent empêcher que les filles réinsérées retournent dans la rue. Parmi les raisons 80 % des familles d'origine ont mis en évidence les suivantes : l'amour, l'affection et l'éducation contre , 20 % dans des familles d'accueil.

Ce score s'explique par le fait que dans la famille d'origine l'enfant est considéré comme une richesse et il doit trouver, à ce titre sans peine, amour, affection, éducation ainsi que satisfaction et sécurité. Bref il doit bénéficier d'un encadrement efficace pour sa croissance. A ce titre, les responsables des familles doivent aimer leurs enfants, les accepter et veiller sur le comportement de discrimination ou de rejet par les autres membres de la famille, en dépit des torts que ceux-ci leur ont autrefois causés et à respecter leurs droits.

Si 60% des familles d'accueil ont insisté sur le respect des droits de la fille , c'est parce qu'avec la dépravation des mœurs, les relâchements dans les foyers suite à la pauvreté et son cortège de misère, l'enfant à Kinshasa ne bénéficie plus de l'attention du monde des adultes, ni des mesures à caractère social, éducatif, sanitaire et autres visant à le protéger de toutes formes d'abandon, de négligence ,d'exploitation ,mais au contraire l'enfant est exposé à tous les grands maux sociaux .

Par ailleurs , nous pensons qu'il faut revenir sur le système de la mise en place de « SAMU» social ambulatoire, c'est-à-dire une sorte de police de surveillance et de protection des enfants appelé à l'époque « **kingabwa** » pour ramasser tous les enfants qui sont fraîchement sur la route comme dans les années 80 ,les soigner à courte durée et les retourner dans leurs familles d'origine moyennant une sommation des responsables des enfants victimes au paiement d'amendes pour non surveillance et abandon de

l'enfant dans la rue.

Avec toutes ces raisons et mesures, les enfants resteront attachés à leurs familles d'origine ou d'accueil et ne seront plus tentés par un éventuel retour dans la rue, au moins pour ceux qui ont une famille.

- **Satisfaction sur l'apport des services de la Lizadeel**

S'agissant des Opinions des familles d'origine/accueil **sur** l'apport des services de la Lizadeel, 60% des répondants affirment être satisfaits du travail fourni par l'ONG Lizadeel dans la prise en charge et la réinsertion des filles victimes des violences sexuelles ; contre 20 % qui estiment n'être pas du tout satisfaits et 20% autres qui se sont abstenus.

Si 60% des responsables des familles reconnaissent la pertinence des informations leurs communiquées par l'ONG lors des séances de formation, c'est parce que cela a favorisé les meilleurs rapports avec les enfants réinsérés. Cependant, les difficultés financières qu'éprouve la Lizadeel sont énormes, comme souligné ci-haut. Dépourvue de subsides du gouvernement, l'ONG est très limitée dans les dépenses qu'elle doit engager. Face aux nombreux besoins qui se présentent, elle répond en tenant compte des moyens disponibles, lesquels sont très limités.

L'on comprend ainsi qu'en dépit de sa bonne volonté et des efforts fournis, la Lizadeel ne soit pas à même d'accompagner et d'apporter un soutien économique consistant aux familles. Néanmoins, pour peu qu'elle ait fait, elle est parvenue à contenter les familles qui se réjouissent d'avoir un appui complémentaire, si minime soit-il, dans l'accomplissement de leurs devoirs parentaux.

- **Obstacles liés au processus de réinsertion familiale**

Beaucoup de projets ont du mal à se réaliser dans un contexte de pauvreté, marqué par l'insuffisance des ressources nécessaires. C'est bien le cas pour la Lizadeel.

La réalisation de ses activités est dépendante en majeure partie du financement étranger et des tierces personnes avec une minima subvention de l'Etat Congolais. Il suffit que les bailleurs étrangers soient en difficultés où que les personnes de bonne volonté ne se présentent pas pour que la Lizadeel connaisse un ralentissement de ses activités ou carrément les stoppe définitivement. Déjà le financement dont elle bénéficie des tierces actuellement est insuffisant et ne permet pas à cette ONG d'assurer efficacement ses missions, notamment : organiser les séances de formation au bénéfice des familles où sont réinsérés les enfants et leur apporter un soutien et ainsi qu'accompagner économiquement les enfants pour leur autonomisation après la réinsertion. Cette insuffisance de ressources, malheureusement, favorise le retour dans la rue de certains enfants autrefois récupérés et empêche jusque-là, la Lizadeel d'élargir ses activités dans d'autres provinces de la RDC.

Il faut noter qu'en ce qui concerne l'acquisition des équipements de coupe et couture, de coiffure parce ce sont les filières de la formation dont bénéficient les filles récupérées (machines à coudre, lits, etc.) le handicap est de taille pour la Lizadeel dont le capital d'investissement est dérisoire. En effet, ce type d'équipements implique des fonds importants que ne sauraient réunir l'ONG, par conséquent, cela reste et restera encore un besoin dont la satisfaction est toujours fuyante.

Face aux défis à relever dans le processus de réinsertion, il devient urgent que l'on engage des actions nécessaires et des mesures efficaces pour résoudre ce problème d'enfants eux-mêmes et pour la société dans son

ensemble. Pour cela, nous partageons fermement les recommandations formulées par nos enquêtés à l'égard tant des pouvoirs publics que des parents. L'octroi des moyens financiers suffisants aux ONG permettra à celles-ci de répondre efficacement aux différents besoins des enfants vivant dans leurs centres (nourriture, habillement, santé, hébergement etc.), mais aussi de soutenir les familles dans lesquelles les enfants ont été réinsérés.

Considérant que la socialisation des enfants nécessite une bonne collaboration de tous les acteurs sociaux intéressés, l'ONG doit maintenir les contacts avec les familles, s'informer sur l'évolution des enfants et apporter les conseils utiles quant aux meilleures attitudes à adopter face à ces enfants. C'est dans ce cadre qu'elle organise, avant et après la réinsertion, les formations à l'attention des familles, leur transmettant les informations utiles pour éviter un choc d'humeur et des attitudes qui puissent frustrer l'enfant, au risque qu'il fuie la maison pour retourner dans la rue.

Par ailleurs, il est important, comme l'ont suggéré certains de nos enquêtés, que l'Etat paye convenablement ses agents. Cela pourra leur permettre de se mettre au-devant de leurs responsabilités parentales et de mieux s'occuper de leurs enfants et éviter que ceux-ci, n'ayant pas trouvé une sécurité minimum (alimentaire, vestimentaire, etc.) en famille, soient tentés d'aller dans la rue. C'est dans ce cadre également que d'autres enquêtés ont insisté sur la nécessité pour l'Etat et les parents de respecter scrupuleusement le droit de l'enfant souvent bafoués aujourd'hui.

- **Perspectives pour éviter le retour des filles dans la rue**

Face à tous ces problèmes relatifs à la prise en charge et à la réinsertion sociale, l'une des meilleures perspectives, à notre avis, est que ces

filles ne se retrouvent pas dans la rue. Pour ce faire, il faudra agir en amont et en aval.

En amont, et c'est le plus important, il faut des actions de prévention (une politique d'assistance à la famille, une éducation obligatoire et gratuite, une éducation à la vie familiale et sexuelle (EVFS) des jeunes, la planification familiale (PF) et la lutte contre les naissances non-désirées et l'abandon des enfants, promouvoir les emplois des jeunes et réhabiliter les centres de promotion social (CPS) du Ministère des affaires Sociales qui, jadis, ont réalisé des prouesses dans ce domaine.

En aval, c'est la resocialisation et la prise en charge des marginaux de fait (Etat, ONG, familles d'origine ou d'accueil ect.) Mais, la famille doit constituer le centre de gravité de tout, et aucune action ne peut être entreprise sans elle ou sans son aval.

V. CONCLUSION

Au terme de cette étude axée sur la prise en charge et la réinsertion sociale des filles de la rue victimes des violences sexuelles à Kinshasa, un des objectifs majeurs que nous nous sommes assignés, a été de voir comment cette réinsertion est organisée par l'ONG Lizadeel et comment elle fonctionne, ainsi que les facteurs qui la déterminent et les stratégies mises en œuvre pour qu'elle soit efficace et durable.

Cette prise en charge et cette réinsertion sociale posent d'énormes problèmes d'encadrement : d'une part les ONG engagées dans cette activité éprouvent multiples difficultés d'accompagnement complet des enfants réinsérées dans les familles d'origine et d'autre part, le manque de volonté manifeste des filles pour des raisons diverses d'être réinsérées dans les familles d'origine ou d'accueil.

Face à cette problématique, notre questionnaire de départ a porté sur la saisie des problèmes concrets liés à la réinsertion /réintégration des victimes des violences sexuelles autant dans les familles d'origine que celles d'accueil. Ce qui nous a amené à analyser les stratégies utilisées à cette fin par les ONG, notamment LIZADE et

de montrer leurs limites pour en proposer d'autres plus efficaces.

Les hypothèses découlant de ce questionnaire du départ ont mobilisé la collecte et l'analyse des données de terrain en vue de leur vérification, grâce notamment à la méthode dynamiste dont les modèles de l'instable et l'inédit nous a été d'un grand apport. Au terme de l'analyse des données, les résultats de l'étude démontrent effectivement que, de manière générale, les hypothèses se sont vérifiées. En effet, les observations de terrain ont démontré que les jeunes filles victimes des violences sexuelles peuvent connaître des problèmes émotionnels, psychologiques et de santé physique importants. Le manque de moyens financiers, matériels et logistiques sont des obstacles pour une prise en charge et une réinsertion sociale efficaces et durables en faveur de ces filles.

Il est évident qu'en RD Congo, il n'existe pas de structures officielles de prise en charge des filles de la rue, des femmes victimes des violences sexuelles basées sur le genre (VSBG). Cette charge revient surtout aux ONGS aussi bien internationales que Nationales, alors que ce dossier relève de la souveraineté régalienne de l'Etat, notamment via le Ministère des Affaires sociales.

Pourtant, nous savons également que ces ONG n'ont pas toujours les moyens conséquents pour accomplir avec efficacité une telle mission. Aussi, il n'est pas évident que toutes le font de bonne foi, sans agenda caché, avec une expertise avérée, consciente de sa charge. Le MINAS (Ministère des affaires sociales) est celui qui, sous d'autres cieux, s'occupe de telles charges et d'autres similaires.

En effet, l'analyse de la politique publique de réinsertion des enfants en situation difficile particulièrement à Kinshasa, montre que l'appréhension de ce phénomène passe par la maîtrise de tous les contours du dysfonctionnement de la société congolaise. L'action publique en réponse à ce phénomène existe, mais elle reste

inefficace et disparate, frisant le désintéressement. Cela trouve son explication dans la fragmentation des initiatives et le manque de coordination des acteurs en charge de cette mission qui relève du gouvernement. Ainsi, notons qu'en plus de l'enrichissement du domaine des publications sur ce thème, ce travail apporte une contribution substantielle. Car, au-delà de l'accompagnement économique des filles jusqu'à leur autonomisation, il faudra intensifier le suivi dans les familles concernées via la sensibilisation pour restaurer la confiance d'antan entre l'enfant resocialisé et les membres de famille d'origine pour juguler le retour dans la rue. Car, la famille est l'unité d'où tout problème peut naître. Par conséquent, elle est également l'unité de la solution. D'où la nécessité d'agir en amont et en aval d'elle.

La méthode dynamiste, sous son approche de l'instable et l'inédit, a été utilisée pour l'analyse des données de notre recherche. En effet, comme toute réalité sociale, la famille est une entité dynamique et mouvante. Elle connaît des hauts et des bas, produits des déchets, mais elle est aussi pourvue d'éléments stabilisateurs qui l'aident à se maintenir et à se perpétuer.

Les « enfants de la rue n'échappent pas à cette logique stabilisatrice ; raison pour laquelle, ils acceptent, bon gré, mal gré, à retrouver la quiétude et la paix dans leur famille d'origine ou d'accueil / adoption.

La même motivation dicte l'action des ONG qui s'intéressent à ces enfants, notamment les filles de la rue qui subissent les actes de VBG, victimes des violences sexuelles.

RECOMMANDATIONS

Face à cette situation peu reluisante qui est intimement liée aux droits à la santé de la reproduction des femmes et des filles, il devient urgent que l'on engage des actions nécessaires et des mesures efficaces pour résoudre le problème des enfants de la rue qui devient un danger pour l'épanouissement de la société en général. Pour ce faire, Il est impératif que :

- L'Etat organise, lui - même ce secteur, au lieu de l'abandonner aux ONG dont les activités manifestes en cachent d'autres. Les Ministères des affaires Sociales (principalement), de l'intérieur (avec la police des mineurs) et de la justice sont les principaux concernés par cette problématique.
- Le Minas réactive les CPS (Centres de promotion sociale) qui ont montré leur efficacité par le passé.
- Le Ministère de l'intérieur ressuscite les patrouilles nocturnes de la police des mineurs pour traquer ces derniers non-accompagnés en vue de les resocialiser.
- L'Etat paye convenablement ses agents. Cela pourra leur permettre de mieux s'occuper de leurs enfants et éviter que ceux-ci, n'ayant pas trouvé une sécurité minimum (alimentaire, vestimentaire,) en famille, soient tentés d'aller dans la rue pour tenter leur chance.
- Les ONG intensifient l'encadrement psychosocial des enfants récupérés par les experts en la matière, pour que ces enfants retrouvent une vie normale.
- Les parents envoient les enfants à l'école malgré les difficultés et leur donnent plus d'affection et d'attention ;
- L'Etat place un « SAMU » social ambulatoire pour ramasser tous ceux qui sont fraîchement sur la route comme dans les années 80, les soigner à courte durée et les retourner dans leurs familles d'origine. Le « SAMU » social est un ensemble d'associations non-gouvernementales venant en aide aux personnes démunies. Ces associations opèrent avec un numéro de téléphone d'appel gratuit qui reçoit les communications de personnes sans abri ou en danger imminent.
- L'on Pense à un partenariat public- privé comme solution pour la prise en charge et la

réinsertion sociale des filles victimes de violences sexuelles, dans des cas spécifiques.

Certes, plusieurs aspects nous restent inexplorés dans l'exploitation de ce sujet que nous avons abordé comme sociologue. Des recherches futures élargies à d'autres contextes connexes permettront d'avoir une vue plus globale de la prise en charge et de la réinsertion sociale des filles victimes des violences sexuelles en milieu Africain et congolais, notamment la vie communautaire dans la rue, les motivations profondes des fugues familiales, la mortalité chez les enfants de la rue ou les filles VVS, etc.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

OUVRAGES

1. **A.S.I.** (2006-2012) .Prise en charge des jeunes filles mineures en prostitution de survie. Programme
2. **Abdoulaye Tall**, (1986) Copine de la rue, Dakar, 2^{ème} Edition
3. **Agence française du développement** : (2010) Les enfants des rues de la prise en charge individuelle à la mise en place des politiques sociales ; séminaire du 9 Nov.. Ed. VJ(AFD) SAM
4. **Antoine, J.**, (1969). L'opinion technique d'enquête par sondage, Paris)
5. **Barreyre, J. Y.**, (1992) Le dictionnaire critique d'action sociale, Paris, PUF,
6. **Bayle** (2000), Initiation aux méthodes des Sciences Sociales, L'Harmattan, Paris.
7. **BICE** (2016) rapport alternatif soumis par le bureau international catholique de l'enfant 74^{ème} session.
8. **Castel, R.**, (1995) Les métamorphoses de la question sociale, Paris, Gallimard, folio-essais.
9. **Catherine B**, (2004), Délinquante des mineurs, ED. KARTHALA, PARIS,
10. **Delandshere G.**, (1975) Introduction à la recherche en éducation, Hermand, Paris.
11. **Dictionnaire de sociologie**, éd. Du seuil, Paris, 1985.
12. **Dictionnaire Universitaire** Francophone Hachette, Paris, 1997.
13. **Erny, P.**, (1968) L'Enfant dans la pensée traditionnelle de l'Afrique noire, Paris, Livre africain, 6^e édition, P.7
14. **Evelyne Josse**, (2006) Les familles en difficulté guide à l'intention du psychothérapeute orienté vers la solution, Ed. eve, Belgique, Pg7
15. **Idzumbuir Assop** (1994,) La justice pour mineurs au Zaïre. Réalités et perspectives, Kinshasa, éd. Universitaires africaines
16. **Lafontaine G.**, (1957) La législation sur l'enfance délinquante au Congo beige et son application, Bruxelles, Maison Ferdinand Larcier, S.A.
17. **LorioL, M.**,(1999) Qu'est-ce que l'insertion, Paris, L'Harmattan, , p.87.
18. **Médecin du monde**, Jeune Afrique 4 Mars 2019 par AFP
19. **Mucchielli** (1969;) Lexique de sciences sociales, éd,sociales, Paris,
20. **Nations Unies**, (1993). Strategies for Confronting Domestic Violence : A Ressource Manuel. New York : Nations Unies
21. **Nkuanzaka A.**, (2015). Précis de recherche en sciences sociales et humaines, CERDAS, Université de Kinshasa,
22. **OMS** (2005). Etude multi-pays de l'OMS sur la santé des femmes et la violence domestique à l'égard des femmes, Département genre et santé de la femme, groupe santé familiale et communautaire, Genève, Organisation Mondial de la Santé.
23. **Raymond Boudan et François B**, (1982). Dictionnaire critique de la sociologie PUF.

Paris

24. **Rezsohawy R.** (1971) Théorie et critique des faits sociaux, La Renaissance du livre, Bruxelles,
25. **Shomba, K. et Kuyunsa, B.,** (2000), Dynamique sociale et sous-développement en République Démocratique du Congo, PUK, Kinshasa,
26. **Tsibanda Wamuella B.,** (1986). Femmes libres, femmes enchaînées (La prostitution au Zaïre) édition. Saint Paul Afrique, Kinshasa.
27. **Unicef** (1996.), Situation des Enfants dans le monde, ED. ATARAS, Genève,
28. **Unicef.** Situation des enfants dans le monde, ED. ATARAS, Genève
29. **Wuhl, S.,**(2007), Discrimination positive et justice sociale, Paris, PUF.

ARTICLES

1.. **Bashizi Mulangala,** (2005) “Les Résultats de l’Enquête sur les Abus et Violences Sexuelles à Lubumbashi,” Mythe ou Réalité ?” 16Sep. P.3

2. **Bashizi Mutangala,** (2005) Abus sexuels sur les filles, « quel Avenir ? » Division des Affaires Sociales et de la Famille ,15 Septembre

3. **Manzila Lutumbu** (1973). le statut juridique des enfants nés

hors mariages in Zaïre-afrique

4. **Mukoso B, et Mbengo, G.,** (2013), Les bandes de délinquants à Kinshasa : les « Pomba » comme modalités langagières dans un ordre social en crise in Revue Congolaise de philosophie, vol 10, juillet-Décembre.

5. **Tshishimbi, K.E.,** (2006) « Vivre et survivre dans la ville de Kinshasa. Une enquête menée sur la situation des enfants de la rue SHEGUES dans la commune de la Gombe », in Afrique et paix, N6,,

THÈSES ET MÉMOIRES D.E.S

1.. **Mbengo, G.** (2016) ; La prise en charge de la gastro- entérite (lukunga) en médecine traditionnelle : Essai d’une analyse anthropologique des pratiques thérapeutiques en milieu urbano- rural de Kinshasa, Unikin, Mémoire de DES.

2. **Mulamba J.,** (2007-2008) Limites des approches de récupération et de réinsertion sociale des enfants de rue de Kinshasa. Plaidoyer pour conceptualisation des stratégies de réintégration durables, Thèse de doctorat inédite, université de Kinshasa, FSSAP,

3.. **Mbuta Mutu J. M.,** (2012-2013) L’application des conventions internationales relatives à la protection des droits de l’enfant en droit positif positif : analyse et perspectives, Mémoire de D.E.S. inédit, Université de Kinshasa, FSSAP

4. **Mulamba J.,** (2002-2003) Phénomène enfant de la rue à Kinshasa. Expression de l’atomisation de la solidarité traditionnelle africaine, Mémoire de D.E.S. inédit, Université de Kinshasa, FSSAP

DOCUMENTS OFFICIELS

1..Arrêt Ministériel n° CAB/MIN/AFF.AF/054/95 du 27/03/1995 modifiant et complétant l’Arrêté Ministériel n 011/91 du 24 novembre 1991 portant création de la Direction d’interventions sociales pour la protection (document

2.. **Code civil,** 1804, art 1113, p. 202

3. **Constitution** de la RDC du 18 février 2006, article 41.

4. **Journal officiel de la RDC,** numéro spécial du

18 Fevrier2006

5. **Loi no 16/008 portant code de la famille** du 15 juillet 2016 , «texte »

6. **Loi no 09/001 du 10 janvier 2009**

NOTES DES COURS ET MÉMOIRES DE LICENCE

1. **Gambembo G.**, (2001.),_notes de cours de service social, G3 Sociologie, UNIKIN (Inédit)
2. **Mbaya M.**, (2008) Psychologie sociale, Notes de cours G1 Sociologie, FSSP, UNIKIN ((Inédit)
3. **Mbela Hiza** (2002 - 2003,) Notes du cours de Sociologie Générale, G2 Economie, FASEC/UNIKIN, ((Inédit)
4. **Payanzo Ntsomo** (2003-2004.), Sociologie générale, Notes de cours, G1 S/A, FSSAP, UNIKIN, ((Inédit)

Mémoires de Licence

1.Ipanthiar Lathiar (2003-2004), Le vol des téléphones cellulaires par les enfants de rue à Kinshasa L2 Sociologie FSSAP, UNIKIN (Mémoire de licence)

2 Mapanda Tele, (2005-2006).La problématique de la prise en charge des enfants de la rue par ORPER, mémoire de sociologie, UNIKIN, FSSAP.

Web graphie

Unicef (2000). La violence domestique à l'égard des femmes et des filles. Kinshasa. [www. Unicef-icdc.org](http://www.Unicef-icdc.org).

☆ PRISE EN CHARGE ET REINSERTION SOCIALE DES « FILLES DE LA RUE » VICTIMES DES VIOLENCES SEXUELLES A KINSHASA PAR L'ONG LIZADEEL: État des lieux et perspectives